ORGANISATION DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Discipline	Volume hebdomadaire
Technologie	5h
Atelier	18h

Enseignement général

Discipline	Volume hebdomadaire
Communication orale et écrite	2h
Mathématiques et sciences appliquées	2h

L'équipe pédagogique

Nos formateurs, MM. Gilles Lécuyer et Emmanuel Scaultz, enseignants titulaires de l'Education Nationale en section baccalauréat professionnel, interviennent au GRETA dans leur discipline.

REMUNERATION

	Titulaire d'un diplôme ou titre professionnel inférieur au niveau IV	Au moins titulaire d'un diplôme ou titre professionnel de niveau IV
De 16 ans à 20 ans révolus	55% du SMIC	65%
De 21 à 25 ans révolus	70% du SMIC	80%
26 ans et plus	85% du SMIC	85%

RENSEIGNEMENTS

Michel GRENAUT

Conseiller en Formation Continue

GRETA de l'Aube

16 avenue des Lombards

10000 TROYES

06-19-91-08-34

michel.grenaut@greta-aube.com

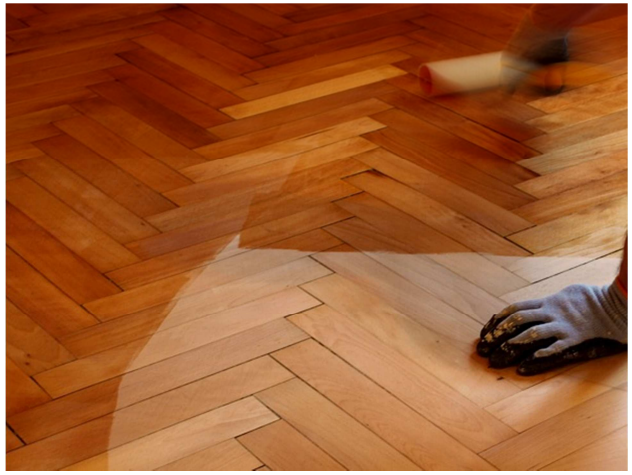

MENTION COMPLEMENTAIRE PARQUETEUR

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

GRETA de L'AUBE

16 avenue des Lombards

10000 TROYES

03-25-71-23-80

académie Reims GRETA AUBE FORMEZ-VOUS À DEMAIN

LE METIER DE PARQUETEUR

Le parqueteur réalise et pose des parquets en bois massif ou en matériaux composés.

Les principales qualités d'un parqueteur :

- Facilité d'adaptation aux activités de l'atelier ou du chantier
- Analyse de situation
- Esprit d'initiative
- Facultés d'autonomie
- Sens de l'organisation
- Aptitude à la communication et au travail en équipe

CONDITIONS D'ACCES

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V dans les métiers du bois.

DUREE DE LA FORMATION

Le cycle de formation a une durée d'un an soit 486 heures en centre réparties sur 18 semaines et 1015 heures en entreprise sur 29 semaines. Durant cette année de formation complémentaire, le stagiaire est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre le stagiaire et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

VALIDATION DE LA FORMATION

EP1 – Technologie professionnelle et sciences appliquées – Coefficient 5 – Epreuve ponctuelle écrite de 3h.
EP2 – Réalisation d'un ouvrage – Coefficient 10 – CCF.
EP3 – Analyse technique et esthétique d'une situation de chantier – Coefficient 5 – Epreuve ponctuelle orale de 30 min.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement technologique

Connaissance des différents parquets et terrasses

Condition de mise en œuvre (DTU)

Différents types de pose (collé, cloué)

Méthodes de pose

Connaissance des produits connexes

Lecture de plan

Relevé de mesures

Organisation du chantier

Enseignement professionnel

Réalisation d'un relevé sur mesure

Préparation des supports

Mise en œuvre des parquets en pose collée, clouée, « panneaux de Versailles », « pointe de Hongrie », « bâtons rompus »…

Pose de produits connexes : seuils, plinthes…

Ponçage de parquets

Préparation des supports

Finitions : mise en teinte, vitrification, huilage

Maintenance